

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 27 novembre 2014

DCM N° 14-11-27-1

**Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de Développement Durable.**

**Rapporteur: M. DARBOIS**

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

La Ville de Metz a reçu l'an dernier la reconnaissance « Agenda 21 local France » du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour la qualité de son Agenda 21. Tout récemment encore, la ville a obtenu le prix « Energies citoyennes » pour son action en faveur de la transition énergétique et son Plan Climat a été validé par la Convention des Maires européens.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur du développement durable sont déclinés dans le présent rapport. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21. Ce dernier trace également quelques perspectives pour les années à venir.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable,

**VU** le décret du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2,

**VU** la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption de l'Agenda 21,

## VU le Code Général des Collectivités Locales,

**CONSIDERANT** que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est devenue une obligation légale,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

## DECIDE :

- **D'ADOPTER** le présent rapport sur la situation de la ville de Metz en matière de développement durable.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

### L'Adjoint Délégué,

René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement Durable

## Commissions : Commission Développement Durable

Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 48 Absents : 7 Dont excusés : 5

## Décision : SANS VOTE



# Rapport sur la situation de la ville de Metz en matière de développement durable





# PRÉAMBULE

« La reconnaissance de l'Agenda 21 messin par le ministère du développement durable en juin 2013 confirme, une fois encore, l'implication et la volonté de la Ville de Metz en matière de développement durable et la mise en œuvre du principe « Penser global, Agir local ».

Conformément à la loi Grenelle II de 2010, toute commune de plus de 50 000 habitants a l'obligation de rédiger un rapport annuel développement durable.

Ce rapport établit le bilan d'une année de mise en œuvre d'actions en relation avec les orientations stratégiques de l'Agenda 21 municipal. La transition énergétique, avec le Plan Climat validé en début d'année par la convention des maires européens, constitue un des axes majeurs de ce programme.

La Ville de Metz développe une politique d'amélioration continue dans le domaine du développement durable et l'évaluation menée par l'organisme AFNOR Certification en 2013 le confirme. La collectivité a ainsi obtenu le niveau confirmé (score de 564/1000 points) et souhaite poursuivre sa démarche de progrès. L'engagement de la collectivité dans le domaine du développement durable se vérifie notamment

par les démarches telles que la distinction Ville Internet 5@, l'obtention du titre de Territoires de Commerce Equitable, la certification ISO 14001 de l'ensemble de ses pôles techniques et tout récemment encore le prix 2014 « Énergies citoyennes », remis à la Ville de Metz pour son action en faveur de la transition énergétique.



# COMMENT LIRE LE RAPPORT ?

Le rapport présente les principales actions menées par la Ville de Metz au regard du développement durable. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 messin, adopté en 2011. Afin de faciliter la compréhension du rapport, un système de pastilles de couleurs permet de visualiser pour chaque action sélectionnée les interactions existantes avec les cinq finalités du développement durable.

## LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Finalité 1: lutte contre le changement climatique

Actions qui mènent à limiter les impacts en matière de consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

### Finalité 2: préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Actions qui protègent les ressources naturelles et la biodiversité.

### Finalité 3: épanouissement de tous les êtres humains

Actions qui promeuvent l'accès à l'emploi, aux services, aux logements, à la culture et aux loisirs.

### Finalité 4: cohésion sociale et solidarité entre territoires

Actions qui renforcent les liens sociaux et intergénérationnels.

### Finalité 5: développement, production et consommation responsables

Actions qui favorisent la consommation et l'achat responsables.

Des actions phares de l'Agenda 21 sont présentées et pour chacune d'entre elles, un indicateur permet de préciser le résultat obtenu ou l'état d'avancement.

Les données présentées sont celles disponibles et consolidées au 31 décembre de l'année qui précède la publication du rapport de développement durable.

# SOMMAIRE

## **P 10 ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE**

- Développer une collectivité responsable
- Engager les services dans l'exemplarité
- Gérer durablement le patrimoine

## **P 14 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

- Lutter contre le changement climatique
- Développer la nature en ville et protéger les ressources naturelles
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

## **P 20 DÉVELOPPER UNE VILLE HARMONIEUSE ET LE VIVRE ENSEMBLE**

- Affirmer un urbanisme durable
- Intégrer les enjeux du développement durable dans la planification urbaine
- Renforcer les liens intergénérationnels et le dialogue entre les habitants
- Agir pour la qualité de vie, la santé et lutter contre les risques



# QUELQUES DATES

**2006**

Certification ISO 14001  
du pôle Patrimoine Bâti  
et Logistique Technique  
(PBLT)

**2008**

Première évaluation de la Ville  
de Metz  
par AFNOR Certification  
(modèle 1000NR Territoire)

**2007**

Premier Agenda 21

**200**

Signature de la Convention  
des Maires  
Lancement de la démarche  
d'éco-responsabilité  
en interne

# **2010**

Réalisation du bilan carbone  
de la Ville de Metz

# **2012**

Obtention du titre  
de Territoire  
de Commerce Équitable

# **2011**

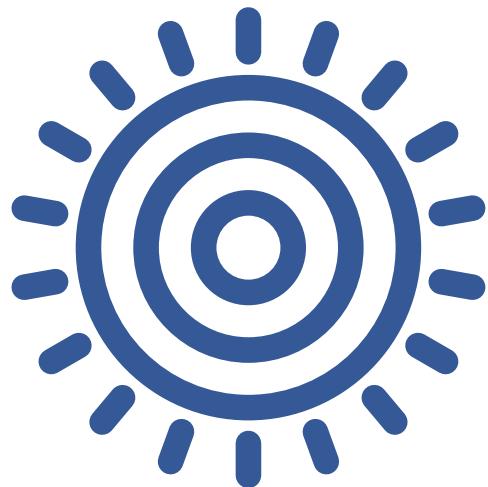
Adoption du second Agenda 21  
et du Plan climat

# **2013**

Évaluation AFAQ 26000  
Reconnaissance  
de l'Agenda 21 messin  
Certification ISO 14 001, niveau 1,  
des services techniques

# **09**

Convention  
d'  
émergence  
abilité



Être une  
collectivité  
exemplaire

# DÉVELOPPER UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

## 2013 en chiffres

**2 000** personnes sensibilisées par les associations lors de «Novembre de l'égalité»

**1 200** participants à la Fairpride à Metz

**1 200** personnes ont participé à la semaine développement durable



La Ville de Metz a mis en place un plan de prévention et de lutte contre les discriminations. Une charte de la diversité engage les services municipaux à favoriser la diversité et à lutter contre les discriminations. Metz a organisé pour la 3<sup>e</sup> année consécutive l'évènement

« Novembre de l'égalité » qui regroupe un grand nombre d'associations proposant des conférences et des animations afin de sensibiliser les personnes sur l'égalité. 1 500 personnes ont participé aux animations.

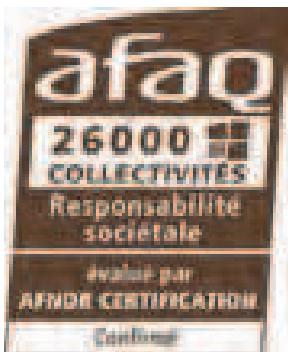


Metz, à l'initiative de la Fédération Artisans du Monde, a organisé en mai 2013 le rassemblement Fairpride. Une cinquantaine d'associations de Lorraine, de l'Allemagne et du Luxembourg ont participé à l'évènement en faveur du commerce équitable. Ce défilé éthique et solidaire a permis de sensibiliser le public aux enjeux et aux valeurs du commerce équitable. Cette manifestation a accueilli 1 200 visiteurs.

**⊕ 20 000** personnes ont profité des activités dans les rues à l'occasion de «Novembre de l'égalité»

**⊕** Développement de l'achat de produits issus du commerce équitable dans les services municipaux

## ENGAGER LES SERVICES DANS L'EXEMPLARITÉ



Afin de montrer son exemplarité, la Ville de Metz a fait réaliser par l'organisme AFNOR certification en 2008 une évaluation développement durable

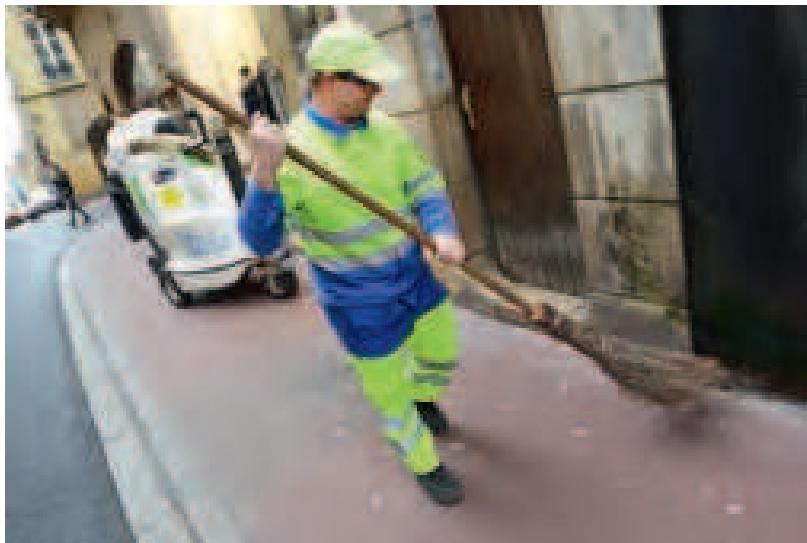
de la collectivité. De nombreuses améliorations ont été réalisées depuis et ont permis, à travers une nouvelle évaluation en 2013, d'obtenir la note de 564 points sur 1000 qui correspond au niveau confirmé du référentiel AFAQ 26000 en 2013. L'objectif d'amélioration continue que cette norme exige a permis une constante progression de l'ensemble des services dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques.

### 2013 en chiffres

**200** guides d'achats responsables diffusés

**200** chartes d'éco-responsabilité et guides sur les éco-gestes

Seule collectivité de plus de 100 000 habitants à obtenir le niveau « confirmé » de l'évaluation développement durable AFAQ 26000



Afin de limiter les impacts environnementaux de ses services, la Ville applique les exigences de la norme ISO 14001 sur l'ensemble de ses pôles techniques (mobilité et espaces publics,

espaces verts et propreté urbaine). En 2006, le pôle patrimoine bâti et logistique technique fût le premier pôle à être certifié ISO 14 001.

⊕ 400 agents sensibilisés en 2013 à l'achat responsable et à l'éco responsabilité

⊕ Niveau confirmé atteint lors de l'évaluation AFAQ 26000 en 2013

**Perspective :** certification ISO 14001 pour l'ensemble des services techniques d'ici 2016

# GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE

## 2013 en chiffres

**204** lampadaires remplacés pour une économie de 36% d'énergie

**4** piscines en rénovation : objectif de 30% d'économie d'énergie et de mise en accessibilité des installations aux personnes à mobilité réduite

**8** gymnases rénovés pour économiser 50% des consommations d'énergie



Dans le cadre de son Plan Climat, Metz s'est engagée à réduire ses émissions en CO<sub>2</sub> de plus de 20% d'ici 2020. Des actions ont été menées telles que la rénovation thermique des 8 gymnases les plus énergivores, pour un objectif de 50% de réduction des consommations d'énergie.

En 2013, des travaux de rénovation ont débuté au sein des piscines de Metz, en commençant par la piscine Lothaire. Première ville en France à proposer des piscines moins gourmandes en énergie, la Ville de Metz s'engage par un contrat de performance énergétique à diminuer leur consommation d'énergie de 30%.



**+** Piscine Lothaire, première piscine ayant subi des travaux pour réduire sa consommation d'énergie et la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite

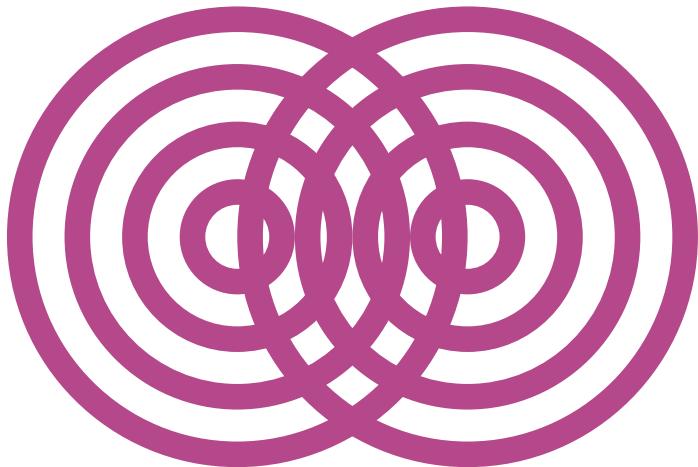
**+** Plus de 50% d'économie d'énergie après rénovation de 8 gymnases

**Perspective** : le développement du recours aux nouvelles technologies d'éclairage (LED, etc.)

Depuis 2008, Metz réduit sa consommation d'énergie sur l'éclairage public, sans compromettre le bien-être et les besoins des habitants. Chaque année le remplacement d'une partie des points lumineux existants est réalisé, tout en ayant soin de réduire les consommations d'électricité.

En 2014, des ampoules LED seront utilisées pour la première fois, pour une économie estimée à plus de 60% par point lumineux remplacé.





PrésERVER  
l'environnement  
et les ressources  
pour les  
générations  
futures

# LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## 2013 en chiffres

**430** packs éco-gestes distribués pour aider les foyers modestes dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique

**1 411 m<sup>2</sup>** de capteurs solaires photovoltaïques, dont 311 m<sup>2</sup> sur la Boite à Musique à Metz Borny

**231** jours Atmo bon, c'est-à-dire une qualité de l'air correcte

**2 087** personnes sensibilisées sur l'énergie par l'ALEC

**80 019 euros** d'aides énergie données par le CCAS aux personnes en difficulté

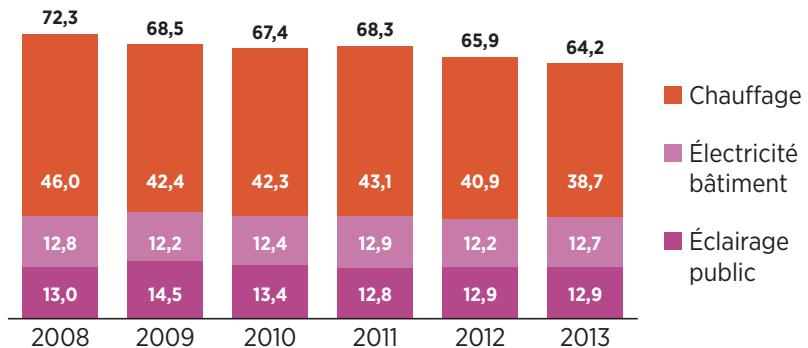
**+** 25 maisons ont fait l'objet de thermographies pour vérifier leur isolation

**-** Légère augmentation de la consommation de chauffage urbain dans les bâtiments municipaux depuis 2011

**Perspective** : poursuite des travaux d'isolation des bâtiments les plus énergivores

### La consommation d'énergie de la Ville de Metz

Par type d'usage depuis 2008, en GWh (PCI) / an corrigé par DJU par rapport à 2008



Avec une consommation générale d'énergie en baisse, la Ville de Metz réduit sa dépendance aux énergies fossiles. Depuis 2008, sa consommation d'énergie pour le chauffage s'est réduite de près de 11%.

La Ville de Metz poursuit ses efforts en rénovant thermiquement son patrimoine et en construisant des bâtiments certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE).

### Composition du pack éco-gestes

Thème	Éléments	Estimations des économies réalisées chaque année pour une famille de 4 personnes
Eau	2 Régulateurs de débit pour robinet	52 €   8 640 litres d'eau   169 kWh   16 Kg de CO <sub>2</sub>
Eau	1 Régulateur de débit pour douche	183 €   23 400 litres d'eau   761 kWh   70 Kg de CO <sub>2</sub>
Énergie	1 Éco ampoule	9 €   60 kWh   5.4 Kg de CO <sub>2</sub>
Énergie	1 Bloc 4 prises avec interrupteur	13 €   92 kWh   8 Kg de CO <sub>2</sub>

**Total des économies : 257 €, env. 32 m<sup>3</sup> d'eau, plus de 1 000 kWh, env. 100 kg de CO<sub>2</sub>**

Afin d'encourager et de renseigner le grand public sur les économies d'énergie, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin (ALEC) a réalisé en 2013 97 actions telles que des conférences, des salons, des visites de sites, des balades thermographiques. 776 personnes ont ainsi bénéficié de conseils lors d'un entretien ou d'un rendez-vous individualisé.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) aide les personnes en précarité énergétique. En 2013, 574 personnes ont bénéficié d'une aide, pour un budget total de 80 019 euros.

# MOBILITÉ DURABLE



nombre de personnes

15000  
14000  
13000  
12000  
11000

## Fréquentation des pistes cyclables

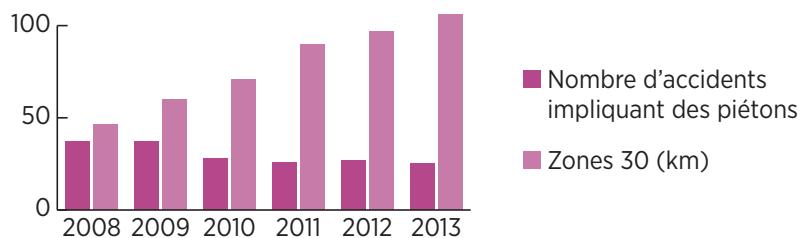


Pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement, la Ville de Metz étend son réseau cyclable. 84 km de pistes sont à la disposition des habitants

en 2013 contre 68 km en 2011. Ces aménagements ont permis une hausse de la fréquentation des pistes cyclables de 15% entre 2012 et 2013.



Entrée en service de Mettis: transport en commun hybride d'une capacité de 155 voyageurs. Il offre un service à haut niveau de performance, confortable et écologique (réduction des émissions polluantes : CO<sub>2</sub>, particules fines, etc.), pouvant transporter 2 400 personnes par heure. Deux lignes à haut niveau de service sont en place pour un réseau de 17,8 km.



Afin d'assurer une plus grande sécurité aux piétons se déplaçant à Metz, des zones 30 y sont créées chaque année et un plan de mise en accessibilité de la voirie est décliné.

On constate une diminution de près de 20% des accidents impliquant un piéton entre 2008 et 2013.

## 2013 en chiffres

**13.7** millions de personnes transportées par le réseau Le Met'

**186** voitures louées en autopartage par mois contre 62 en 2012

**7.4 km** de zones piétonnes à Metz

**4** véhicules électriques dans les services municipaux

**17** vélos de service disponibles pour les agents de la Ville dont 8 électriques

**(-)** Diminution de 7% l'utilisation des transports en commun entre 2012 et 2013 liée à la réalisation des travaux Mettis

**(+)** Augmentation de la fréquentation des pistes cyclables de 15% entre 2012 et 2013. 906 points infranchissables pour les personnes à mobilité réduite sur la voirie en 2013 soit 33% de moins qu'en 2009

**Perspective :** une réorganisation du réseau Le Met' pour améliorer la fréquentation des transports en commun

# DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

## 2013 en chiffres

**420 000** plantes produites par le service Espaces Verts pour une ville fleurie toute l'année

**44 km** de berges de cours d'eau publiques entretenues

**22%** d'espaces verts entretenus de classes 3: «jardins naturels»

**12%** d'espaces verts entretenus de classes 4: «jardins sauvages»



Metz dispose d'un patrimoine naturel important et sa préservation constitue une priorité. Afin d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire, la Ville développe des actions qui lient davantage ville et environnement.

À travers la charte de l'arbre, la Ville de Metz s'engage à:

- assurer le meilleur soin possible aux jeunes plantations;
- protéger le patrimoine arboré lors de l'exécution des chantiers.



Des aménagements pour lieux de promenades ont été réalisés dans Metz:

- à Metz Queueu;
- à Metz Devant-les-Ponts.

En collaboration avec l'association Les croqueurs de pommes de Lorraine, deux écoles (soit 6 classes) ont participé à la plantation de 10 pommiers et 10 pruniers dans le secteur de Metz Devant-les-Ponts. 1 727m<sup>2</sup> de parcelles de plantations sont concernées par ce type de projet.

**+** 6 classes ont participé à la plantation d'arbres fruitiers dans les lieux de promenades

**+** 732 jardins familiaux et 5 jardins partagés en 2013

**Perspective** : programme de renaturation des berges de la Seille



# CONTRIBUER À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Ville de Metz a mis en place une campagne « Chassons les incivilités » afin de faire évoluer les comportements de la population concernant les déjections canines, les mégots de cigarettes, les chewing-gums jetés au sol, les graffitis, etc. L'objectif consiste à sensibiliser et à responsabiliser les citoyens.



2013 fut l'année de la mise en place de l'opération « École du vélo ». L'objectif de cette formation est de donner aux établissements scolaires les moyens humains et matériels pour apprendre aux enfants la pratique du cycle en milieu ur-

bain. Pour cette première mise en œuvre près de 900 enfants ont répondu présents. Le but de ces rencontres est d'inculquer la sécurité en deux roues à travers des cas pratiques, sur des circuits imitant les cas réels de la vie quotidienne.



20 classes ont travaillé sur le thème de la nature, en collaboration avec l'association CPN Les Coquelicots. Un espace naturel pédagogique est à disposition des classes pour aborder les problématiques liées à l'eau, les saisons, les plantations, les déchets etc.

## 2013 en chiffres

**900** enfants en classe primaire ont participé à la formation vélo en ville

**450** enfants sensibilisés sur la durée de vie des déchets

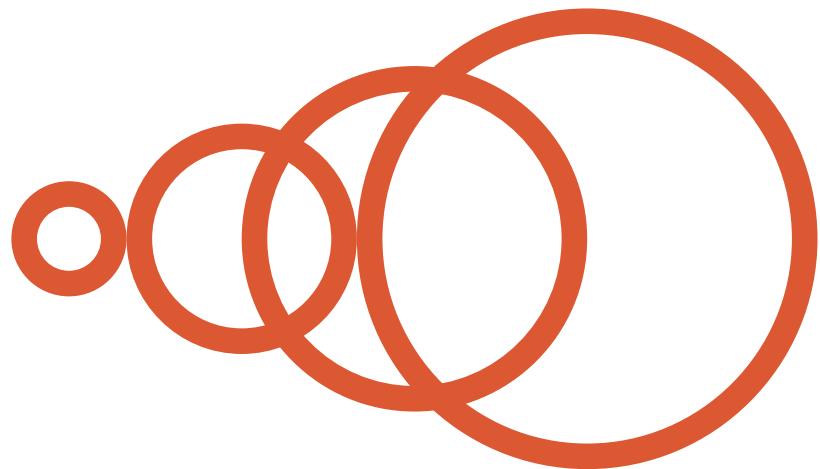
**2 000** jeunes sensibilisés lors de l'animation « sauvons pollusia » à Metz plage

**+** 759 enfants ont participé au challenge piéton en 2013

**+** 20 classes sensibilisées à la préservation de l'environnement par l'association CPN Les Coquelicots

**Perspective :** expérimenter le projet « un coin nature dans mon école » à la rentrée scolaire 2014





Développer  
une ville  
harmonieuse  
et le vivre  
ensemble

# AFFIRMER UN URBANISME DURABLE

## 2013 en chiffres

**7** bâtiments neufs certifiés BBC ou HQE soit plus de 390 logements

**20** logements individuels à coût modéré en construction à Metz Borny

**27** logements locatifs réhabilités

**7** aides octroyées dans le cadre du projet « Habiter mieux »

**260** logements construits aux Coteaux de la Seille



Afin de garantir l'atteinte de performances environnementales, une convention avec l'organisme Cerqual a été établie en 2009 pour le projet de quartier des coteaux de la Seille. Une première partie du projet a été achevée en 2013

avec 260 logements construits en BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Un jardin humide est également présent à l'entrée de l'opération présentant un bassin paysagé.



**-** 45 logements locatifs insalubres ou très dégradés à Metz

**+** 286 logements réhabilités dans le cadre de l'ANAH depuis 2011

**Perspective** : un projet de logements participatifs à Metz

Afin de relancer l'achat d'habitation à Metz, une série de logements individuels aux orientations sociales et écologiques est lancé à travers le projet Descartes. Localisé à Metz Borny, il propose des logements individuels groupés (type F4/F5 d'environ 100 m<sup>2</sup>) aux coûts modérés. Favorisant une fabrication éco-conçue, les promoteurs utilisent des matériaux locaux (maison type bois). De plus, les habitations sont en basse consommation d'énergie et n'utilisent aucune énergie fossile pour le chauffage.



# INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA PLANIFICATION URBAINE



## 2013 en chiffres

**1** étude trame verte et bleue

**1.5 ha** destinés au maraîchage biologique aux jardins Val de Moselle à Metz

Lors de l'étude biodiversité de 2013, une étude de la Trame Verte et Bleue (TVB) a été réalisée. L'objectif est d'enrayer la perte de la biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques. Une cartographie des zones vertes (terrestres) et bleues (aquatiques) de Metz a été effectuée afin de mettre en œuvre des actions pour assurer aux espèces floristiques et faunistiques des conditions favorables de développement.



La Ville envisage de mettre à disposition des terrains dans le quartier des Hauts de Vallières pour favoriser l'agriculture biologique et la production locale. Après une première étude confirmant la faisabilité d'un tel projet, une mission a été confiée à la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) pour concrétiser une telle réalisation à Metz.

Photo: CGA de Lorraine

**+** Une étude confirme la faisabilité d'implantation de maraîchages bio à Metz

**+** Un marché bio 100% lorrain s'installe tous les samedis matins place d'Armes

**Perspective :** privilégier et développer l'agriculture locale

# REFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET LE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS

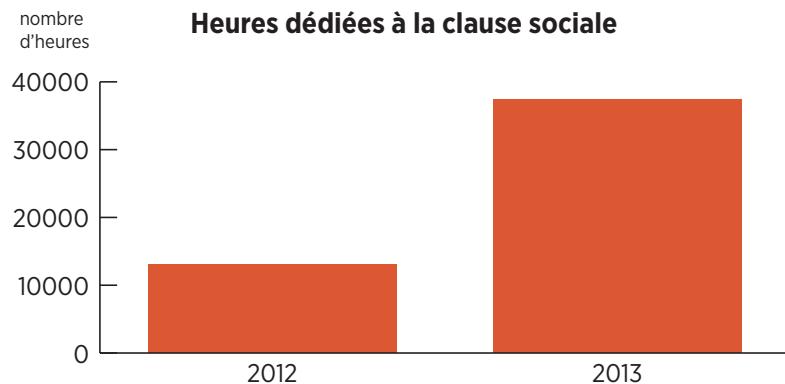
## 2013 en chiffres

**19** marchés publics avec des clauses sociales et 102 personnes concernées

**48** contrats aidés pour favoriser l'insertion des personnes sans emploi dans les services municipaux. Elles bénéficient d'une formation et d'un accompagnement individualisé

**2 540** paniers de fin d'année distribués aux personnes âgées

**3 813** aides délivrées par le CCAS pour les familles en difficulté



Les marchés avec clauses sociales permettent d'accompagner les personnes en situation précaire vers l'insertion professionnelle. L'insertion s'effectue sur tous les plus grands chantiers de la Ville (BAM, passage à niveau de la Patrotte, construction de la mairie de quartier de Bellecroix, etc.).



La Ville a organisé en 2013 « La grande récup' », qui regroupe les habitants lors d'une journée festive en faveur de la réparation, de la customisation et de la réduction des encombrants. Des ateliers étaient présents dont un luttant contre le gaspillage alimentaire en proposant des soupes réalisées avec des légumes invendus des commerces de proximité.

**+** Près de 3 fois plus d'heures dédiées aux clauses d'insertion par rapport à 2012

**+** 1 000 aides supplémentaires octroyées par le CCAS pour les familles en difficulté par rapport à 2012

**Perspective** : 6 projets de marchés publics d'insertion par l'activité économique pour entretenir des espaces publics sont prévus en 2014/2015



La Ville de Metz a lancé un plan de réhabilitation des résidences séniors. L'objectif consiste à favoriser le lien social et promouvoir la place des retraités dans la cité. Dans cet esprit,

un nouvel espace intergénérationnel, centre de vie et ouvert sur le quartier, la résidence Désiremont, a été inauguré en juillet 2013 et dispose de 58 logements de type T1 Bis.

# AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA SANTÉ ET LUTTER CONTRE LES RISQUES



La Ville de Metz a organisé 5 cycles de conférences sur les thèmes de la santé correspondant à 28 réunions au total, dont une réalisée spécifiquement pour les séniors. Le sujet de cette dernière avait pour objet le rôle de l'alimentation

dans les maladies. 1100 personnes ont assisté aux conférences. 100 000 personnes ont été touchées par Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein.

## 2013 en chiffres

**28** conférences sur le thème de la santé

**63** agents municipaux formés aux gestes des premiers secours

**106** défibrillateurs installés dont 68 dans les bâtiments municipaux



L'exposition Colon'tour est un exemple de diversification des moyens de sensibilisation pour toucher le grand public. L'animation est une structure gonflable mobile de 15 mètres de long dans laquelle les visiteurs peuvent circuler et observer le développement du cancer colorectal ainsi que les moyens de l'éviter. Cette nouvelle approche a permis de sensibiliser 600 personnes.

⊕ 3 000 participantes à la course «La messine», contre le cancer du sein en mai 2013

⊕ 320 professionnels et étudiants sensibilisés au handicap  
130 enfants mis en situation de déplacement en fauteuil roulant

**Perspective** : préparation d'actions mêlant le sport et la santé

## DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

### 2013 en chiffres

**335 000** visiteurs  
au Centre Pompidou-Metz

**149 884** visiteurs  
à Metz Plage

**1 517** City Pass délivrés

**287** enfants ont participé  
à l'activité «Explorons  
la nature»

**309** enfants ont participé  
à l'activité «Jardinons  
au naturel»



Par sa position géographique, la Ville de Metz accueille de nombreux touristes de passage ou pour un séjour.

L'Office de tourisme a accueilli ou renseigné 574 067 personnes en 2013, dont 180 225 en face à face.

Dans cette même année, 1 517 City Pass ont été délivrés. Ils donnent accès aux grands sites culturels tels que le musée de La Cour d'Or, le Centre Pompidou-Metz, des visites guidées, l'accès au réseau Le Met', etc.



**+** Le taux d'occupation des activités aux animations estivales est passé de 45,5% en 2010 à 68,5% en 2013

**+** Intégration d'activités nature aux animations estivales

**Perspective** : élaborer un outil pour permettre aux personnes en situation de handicap de préparer leur séjour touristique à Metz

Depuis plusieurs années, les centres aérés de Metz accueillent les enfants lors des périodes estivales et proposent des activités sportives, manuelles et culturelles. En 2013 ont été dénombrés 3 294 enfants inscrits.

«Explorons la nature» et «jardinons au naturel» sont deux

activités proposées par l'association CPN Les Coquelicots pour sensibiliser les enfants à l'environnement, à la découverte des milieux naturels et de comprendre les impacts de nos faits et gestes lors d'activités ludiques. Au total, 596 enfants ont participé à ces activités.



# GLOSSAIRE

<b>AB</b>	Agriculture Biologique
<b>ALEC</b>	Agence Locale de l'Énergie et du Climat
<b>ANAH</b>	Agence Nationale de l'Habitat
<b>BBC</b>	Bâtiment Basse Consommation
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Actions Sociales
<b>CGA</b>	Centre de Groupement des Agrobiologistes
<b>CPN Les coquelicots</b>	Connaître et Protéger la Nature Les Coquelicots
<b>HQE</b>	Haute Qualité Environnementale
<b>SAFER</b>	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
<b>TVB</b>	Trame Verte et Bleue

